

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

AMENDEMENT

N ° CL854

présenté par

M. Saulignac, M. Vallaud, Mme Untermaier, Mme Karamanli, M. Vicot, M. Philippe Brun,
M. Delaporte, Mme Keloua Hachi et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 1ER D, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.